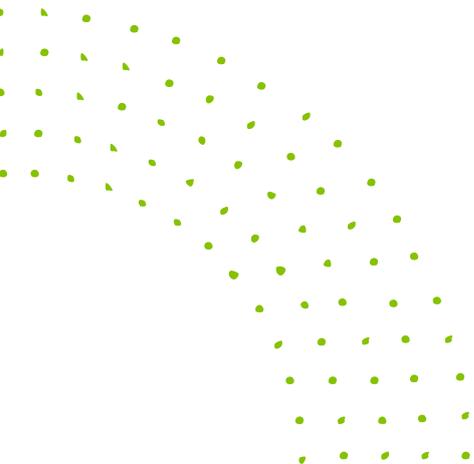




MOBILISER POUR ACCÉLÉRER **LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE**

**FEUILLE DE ROUTE
RÉGIONALE 2024**



La Préfète de région et le Président de la Région se sont engagés ensemble dans la démarche « Grand Est, Région Verte » en lançant, dès l'été 2023, la conférence des parties pour accélérer l'action pour, par et avec les territoires.



Franck Leroy, Président de la Région Grand Est

Monsieur le Président, qu'attendiez-vous de cette démarche et quel bilan tirez-vous de cette année de travail ?

Président : Notre région a toujours eu une ambition forte et une position de précurseur dans ces domaines. Nous constatons depuis plusieurs années déjà que les impacts du réchauffement climatique s'intensifient. Dans le même temps, l'effondrement de la biodiversité et l'artificialisation des sols continuent.

Nous avons engagé de nombreuses politiques publiques en faveur des transitions écologique, énergétique, économiques et territoriales. Nous avons aussi toujours eu conscience de la nécessité absolue de « **jouer collectif** » pour être efficace. Face aux urgences actuelles et aux évolutions profondes de nos cadres et nos modes de vie qu'elles impliquent, il n'est plus seulement question d'efficacité de l'action publique, il est question « **d'embarquer tout le monde** » et **d'accélérer !** Le partenariat est dans l'ADN de la Région Grand Est. C'est donc assez naturellement que nous avons souhaité lancer la COP régionale le plus rapidement possible, en phase parfaite avec la préfète Josiane CHEVALIER.

Le principal objectif de cette démarche Grand Est, Région Verte est de montrer que la **planification est l'affaire de tous**, acteurs publics et privés, et dans tous les territoires urbains comme ruraux. Il en va de notre **santé, de notre cadre de vie, des activités et emplois** d'aujourd'hui et de demain.

Le défi de l'exercice, que nous avons relevé, était de rendre cela très concret en donnant des ordres de grandeurs des efforts à fournir, et en partant des besoins du quotidien comme se loger, se nourrir, travailler,

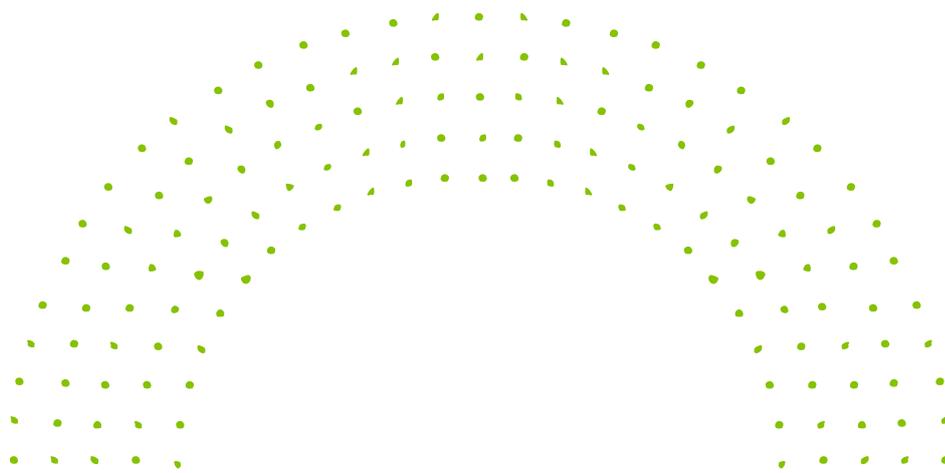
préservé, se déplacer, approvisionner, mieux vivre...

Les panoramas des leviers représentent de façon visuelle et mesurent toutes les « marches » à franchir d'ici 2030. Le constat est sans appel : **il nous faut accélérer et amplifier les efforts de tous, dans tous les domaines, à l'occasion de chacun des projets !**

Le bilan de cette 1^{ère} année est assez positif avec une **forte participation** des acteurs qui ont répondu présents et ont ainsi démontré un véritable intérêt et une envie d'agir. La richesse des productions provient de la contribution de leur grande diversité, allant des institutionnels aux enseignants-chercheurs, en passant par les représentants de l'économie sociale et solidaire, de la jeunesse, de la culture, du sport et des nouvelles technologies, en passant par une consultation des citoyens en ligne.

La Région Grand Est joue pleinement son rôle **fédérateur** autour d'un but commun et structurant : faire de la région Grand Est, un territoire vivable et durable pour les générations à venir.

Cette capacité de **mobilisation et d'implication constante** des acteurs, tout au long de la démarche constitue un pilier essentiel de « Grand Est Région Verte » et conditionnera sa réussite future.





Josiane Chevalier, Préfète du Grand Est

Madame la Préfète, quels sont les principaux enjeux et les prochaines étapes ?

Préfète : Face aux réalités et aux urgences, un engagement collectif est indispensable. Les urgences climatiques, énergétiques, environnementales et sociales sont des réalités reliées à notre quotidien qui nous obligent. Il est nécessaire que chacun, chacune s'engage en responsabilité et dans ses compétences dans l'action pour faire en sorte que l'habitabilité, le « bien vivre » et l'attractivité de nos territoires soient garanties à tous et à toutes ; Les situations observées de plus en plus critiques nous imposent une accélération sans précédent des efforts collectifs pour baisser de plus de moitié nos émissions de gaz à effet de serre, réduire nos pressions sur la biodiversité et mieux gérer nos ressources essentielles. En Grand Est, nous nous devons de participer à 10 % de l'effort national.

Les panoramas des leviers chiffrés nous ont tous fait prendre conscience que les secteurs de la production industrielle, des transports de fret et de voyageurs sont les principaux émetteurs de gaz à effet de serre. Les leviers « ressources et biodiversité » représentent tout autant des leviers majeurs d'actions de préservation des espaces naturels, de notre capacité à être garant d'une eau suffisante et de qualité pour tous et de nos ressources par le développement du réemploi notamment. Pour chacun de vous, chacun de vos territoires, il y a certainement des actions qu'il s'agit de concrétiser, d'adapter vos réalités, de planifier.

Planifier aujourd'hui, c'est proposer à chacun - citoyens, collectivités locales, entreprises, associations - un chemin pour réussir collectivement et individuellement à réduire notre empreinte écologique et nous projeter dans un monde habitable, juste et désirable. Un chemin où chacun trouve sa place et dispose de leviers d'actions à la hauteur de ses moyens, de ses compétences et de son impact.

« Grand Est, Région Verte » c'est une dynamique engagée et animée par l'État et le conseil régional dès l'été 2023, de façon commune et coordonnée. Que tous les contributeurs soient remerciés pour leur participation active à cette dynamique.

« Grand Est, Région Verte », c'est la volonté d'engager tous les secteurs de l'écosystème régional dans une course contre la montre pour traduire les trajectoires de la transition dans l'action et obtenir des gains d'émission et de ressources.

« Grand Est, Région Verte », c'est le défi d'une planification écologique qui traverse les échelles territoriales, renforce par cette mobilisation unique des acteurs publics leurs capacités à agir et se concrétise dans les PTRTE.

« Grand Est, Région Verte », c'est un engagement collectif que nous prendrons aujourd'hui ensemble pour un plan d'action co-construit comprenant 80 actions dont 30 actions phares permettant à chacun/chacune dans ces compétences et en responsabilité d'agir à son échelle régionale ou locale pour plus de résilience et de bien vivre.

Ainsi, après 1 an de mobilisation collective à toutes les échelles, nous nous engageons à accélérer la réalisation de ce plan, **dont la moitié des actions seront engagées concrètement dès 2024-2025**. Elles concernent nos propres actions Etat et Région, gage d'exemplarité, ainsi que l'accompagnement des suffisante et de qualité des territoires de PTRTE et de tous les porteurs de projets.

La prochaine étape concerne tout particulièrement les collectivités territoriales et leurs groupements, entourés de nombreux opérateurs à travers l'actualisation des Pactes Territoriaux de Réussite et de Transition Ecologique (PTRTE). Ces documents de contractualisation sont un des vecteurs privilégiés de territorialisation de la planification écologique, ils formalisent la contribution locale à l'effort régional, national et mondial.

L'objectif fixé au plan régional : plus de 1000 projets concrets dès 2025 pour contribuer à l'horizon 2030 à hauteur de 10 % de l'effort national.

Le prochain rendez-vous sera dans un an, la COP 2025-2026, ce processus est continu et chaque cycle évaluera l'avancée du précédent.

Une démarche de mobilisation inédite sur tous les territoires

Un objectif ? Jouer collectif face aux urgences !

La démarche « Grand Est, Région Verte » est l'adaptation régionale de « France Nation Verte »

Les urgences climatiques, énergétiques et environnementales nous imposent une accélération sans précédent des efforts collectifs pour baisser nos émissions de gaz à effet de serre, réduire nos pressions sur la biodiversité et encourager la sobriété dans l'usage de nos ressources essentielles (eau, bois, sols).

Avec « France Nation Verte », lancée par le gouvernement à l'été 2022, la France a été le **premier pays** à se doter d'une stratégie globale et concrète pour agir collectivement, dans tous les secteurs et à toutes les échelles.

Avec « Grand Est Région Verte », lancée en juillet 2023 par la Préfète de région et le Président de la Région Grand Est, la région est la **1^{ère}** à s'engager dans cet exercice de planification « **par, pour et avec les territoires** ».

En traçant les trajectoires de décarbonation, de préservation de la biodiversité et d'adaptation au changement climatique, la démarche fixe un cadre dans lequel chacun est invité à agir.



Des « COP » pour mobiliser sur le cap 2030 !



**600
acteurs**



**500 pistes
d'actions**



**1 300
contributions**

Le 1^{er} fondement de la démarche repose sur une **mobilisation inédite** de plus de **600 acteurs** institutionnels, économiques et sociaux à travers les **Conférences des Parties ou COP, à l'échelle régionale** dans un 1^{er} temps, puis **dans les 10 départements** dans un 2nd temps où des débats ont été conduits.

La grande diversité et le croisement des regards des contributeurs font toute la richesse des travaux et des plus de 500 pistes d'actions.

En parallèle de ces temps de concertation, d'autres **consultations** ont été organisées auprès du grand public, du Conseil régional des Jeunes et des acteurs de la solidarité. Celles-ci ont permis de recueillir l'expression d'un public encore plus large.

Le 2nd fondement, est un challenge de taille : **rendre concret la planification écologique.**

La méthode proposée a consisté à se projeter dans un horizon assez proche, **2030**, et de faciliter la compréhension et l'appropriation en parlant des **besoins du quotidien** « se loger », « se déplacer », « se nourrir », « mieux vivre », « préserver », « travailler », « s'approvisionner ».

Tous les travaux ont été élaborés dans cet esprit avec un cap clair, des trajectoires indicatives de référence pour chaque secteur et des actions opérationnelles, individuelles et collectives, pour que chacun puisse se situer.



Des exemples de solutions très concrètes pour agir dès maintenant !

La **feuille de route régionale** et son outil opérationnel, le plan d'actions, sont l'aboutissement du 1er cycle de travail d'un an. Elle est le fruit du travail de co-construction et de consolidation de l'ensemble des propositions recueillies dans les différentes étapes du processus de concertation.

- 18 engagements
- 80 actions
- dont 30 actions « phares »

Cette feuille de route contient également des **axes de travail plus transversaux** à poursuivre et approfondir, avec des outils d'observation, pour faciliter l'aide à la décision. De plus, un **dispositif de pilotage et d'animation** sera mis en place pour la faire vivre et renforcer son appropriation par tous les acteurs, institutionnels, entreprises, associations, citoyens !

L'objectif est de permettre à chacun de mieux connaître ses leviers d'action pour s'investir à son échelle et s'inscrire dans une trajectoire ambitieuse. Toutes ces trajectoires combinées permettront d'atteindre les gains d'émission et de protection de nos ressources communes. Le plan intègre des actions variées en termes d'impact, d'effet d'entraînement, de maturité et d'innovation.

Nous sommes sur la bonne trajectoire, mais la marche à franchir est encore haute. Pour l'atteindre il est indispensable d'accélérer dans tous les domaines : nous devons faire en moins de 10 ans ce que nous avons réalisé en 30 ans !



18 engagements pour une déclinaison collective dans le Grand Est :

Grandir, s'épanouir
et **bien vieillir**

Faire **rayonner** la
dynamique auprès de
tous : citoyens, territoires,
transfrontalier

Accompagner
l'**exemplarité** des acteurs
pour être **ambassadeurs**
de la transition écologique

Intégrer à chaque projet
un objectif de **sobriété**
et de **protection**
des ressources (eau,
énergie, air, matériaux,
sols, déplacements,
biodiversité, prairies...)

Consolider la valeur
environnementale et
territoriale des **sols ruraux**
et **urbains**

Réduire les pressions sur la
biodiversité et **restaurer des**
continuités écologiques

Garantir l'accès à une
eau de qualité pour tous,
même en période de
sécheresse

Adapter les **forêts** et
concilier les usages

Accompagner la
transition des **pratiques**
agricoles

Permettre à chacun
d'accroître la part de
produits durables
et **locaux** dans son
alimentation

Accentuer la
dynamique de
rénovation globale
et **performante**
des bâtiments et
encourager les
matériaux biosourcés

Massifier
le **report modal** et la
décarbonation du fret

Accélérer
l'**intermodalité** et les
mobilités plus actives
et **sobres**

Consolider et rendre
attractifs les **métiers** et
filières d'avenir

Accompagner la
transition écologique
des **entreprises**

Accélérer le
développement
du **réemploi** et de
la **réparation** pour
accompagner le
changement des
usages

Accélérer la production
locale **d'énergies**
renouvelables

Faciliter l'**aide à la décision**
et à la **mesure** de l'impact
des **actions**

30 actions « phares »

1

Hôpital du futur :
Accompagner les
acteurs de la santé dans
la transformation des
pratiques : écoconception
des soins, bâtiments et
énergie bas-carbone,
gestion des déchets

2

Promouvoir l'organisation
d'éco-manifestations dans
le sport et la culture

3

Développer
100 aires terrestres
éducatives

4

Démultiplier
les projets
de nature en
milieu urbain

5

Développer la gestion
intégrée des eaux
pluviales

6

Finaliser un atlas
biodiversité par
EPCI

7

Identifier et résorber les
points noirs de continuité
écologique

8

Recycler une
friche dans
chaque EPCI

9

Reconquérir la
qualité des eaux de
200 captages

10

Assurer le renouvellement et la résilience des forêts

11

Rétablir l'équilibre forêt-gibier sur les 15 zones à enjeu

12

Consolider des systèmes d'élevage résilients et herbagers

13

Augmenter de plus de 4 000 km le linéaire de haies

14

Développer les filières agricoles à bas niveau d'impact

15

Développer les infrastructures nécessaires aux circuits alimentaires et à la transformation locale

16

Promouvoir la rénovation globale des bâtiments via des garanties de prêts

17

Renforcer les aides à la rénovation énergétique des copropriétés

18

Faciliter la réutilisation et l'innovation pour les matériaux de construction : 70 Matériauthèques

19

Lutter contre la vacance du bâti en mutualisant

20

Déployer 4 services express régionaux métropolitains

21

Encourager le
covoiturage, le
transport à la
demande et le vélo

22

Renforcer le maillage
des solutions de
recharge en énergies
alternatives

23

Accompagner la
décarbonation des
véhicules lourds

24

Soutenir le fret
ferroviaire et fluvial
en valorisant la
cartographie des
infrastructures pour
atteindre 25% de
parts modales

25

Accompagner
la transition
écologique et la
décarbonation des
entreprises

26

Réduire la
consommation
d'eau par les
industries

27

Augmenter le nombre
de professionnels de
la filière rénovation
et d'entreprises
« reconnu garant de
l'environnement »

28

Développer l'offre
de recycleries et
ressourceries locales
pour couvrir 100% du
territoire

29

Renforcer les synergies
entre collectivités
et industriels pour
valoriser la chaleur
fatale

30

Multiplier par 3 les
projets d'énergie
renouvelable
participatifs et
citoyens

Pour
découvrir
toutes
les actions
rendez-vous
sur :



La prochaine étape : réussir ensemble

L'engagement de toutes les parties prenantes dans la réalisation des actions, chacun selon ses spécificités, ses compétences et moyens : Etat, collectivités, entreprises, associations, citoyens... est LA condition de réussite pour atteindre le cap 2030 fixé.

Les collectivités locales ont un rôle particulier à jouer en tant que coordinateurs de la transition écologique sur leurs territoires. Elles sont les interlocuteurs privilégiés des acteurs locaux et jouent un rôle de fédérateurs et de relais indispensables. Elles peuvent intervenir à plusieurs niveaux :

- Agir sur leur patrimoine et les achats publics : l'exemplarité pour embarquer
- Animer et accompagner des réseaux d'acteurs ou des filières professionnelles
- Sensibiliser et former : des élus, citoyens, professionnels...
- Utiliser leur PTRTE pour en faire un espace de « fabrique de projets »

En effet, les **Pactes Territoriaux pour la Réussite de la Transition Ecologique** (PTRTE), sont l'outil opérationnel de référence pour traduire les engagements et les contributions concrètes des acteurs locaux au plan d'action commun.

L'Etat et la Région, de leur côté, s'engagent sur un cadre d'action commun pour **déployer, faciliter, et piloter** la mise en œuvre du plan à travers une **méthode d'accompagnement** :

- L'animation conjointe des instances de dialogue territorial et d'accompagnement des projets (Comités locaux de concertation territoriale, Forum de l'ingénierie)
- La coordination et simplification de l'accès aux financements (comité des financeurs territoriaux)
- L'appui à la construction des objectifs et au suivi des « gains et trajectoires »

Enfin, pour les actions qui s'appuient sur des solutions reconnues, il s'agit de les **« massifier »** pour les généraliser à grande échelle :

- Inventer des nouveaux modèles économiques des solutions, dans un contexte de sobriété des finances publiques, des sources d'énergies et des matières
- Favoriser les coopérations publiques-privées pour libérer les énergies, capitaliser sur les expériences réussies au sein des organisations et des territoires

Sur les actions qui nécessitent l'appropriation de tous, il s'agit de sensibiliser, de former et de favoriser la participation citoyenne. C'est l'un des enjeux majeurs de la territorialisation du plan d'action à l'échelle des pays et intercommunalités.





**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

